



Publié le 11/07/2023

La DPEF 2022 du groupe 3F est en ligne !

Chaque année, le groupe 3F publie sa DPEF ou déclaration de performance extra-financière.

Obligatoire pour toute entreprise de plus de 250 salariés, la DPEF est un bilan détaillé de nos engagements RSE en faveur de l'environnement, des territoires, des locataires, des salariés, et de toutes les actions que nous avons mises en œuvre pour les respecter.

Cet outil structurant rend compte de l'ensemble de l'activité du groupe et de ses filiales et est élaboré chaque année avec le concours d'une cinquantaine de collaborateurs.

Ainsi, en 2022, le groupe 3F a poursuivi ses efforts pour offrir à tous un **logement de qualité et durable à des prix abordables** tout en répondant aux défis sociaux et climatiques d'aujourd'hui.

La DPEF 2022 est construite autour de trois principaux engagements stratégiques du groupe 3F :

- Premièrement sur le **volet environnemental**, qui est un des leviers d'action prioritaire du groupe au regard des enjeux climatiques, 3F a adopté une approche globale pour **réduire l'impact carbone** de son activité et de ses logements à toutes les étapes de leur cycle de vie. Cela passe, notamment, par la réhabilitation thermique du parc de logements, la production d'une offre nouvelle bas carbone qui favorise l'utilisation de matériaux biosourcés ou encore la préservation et le développement de la biodiversité.

En 2022, c'est déjà 59 % de notre parc qui est classé en étiquettes A, B et C.

- Sur le **volet sociétal** qui est au cœur de notre mission sociale, le groupe a développé une gamme de produits très large qui permet de répondre à tous les **besoins des habitants** sur le territoire national.

Il porte, en outre, une attention particulière au logement des publics prioritaires et fragiles.

Ainsi, en 2022, c'est une attribution sur deux qui a été réalisée en leur faveur.

- Sur le **volet social**, le groupe 3F est engagé en faveur de la diversité et offre la possibilité de **parcours professionnels** variés notamment grâce à une offre de formation développée. en mettant l'accent sur le développement de compétences individuelles et collectives.

En 2022, 71 % de nos collaborateurs ont eu accès à une formation.